

Maison St-Léonard
Centre Résidentiel
Communautaire (CRC)

Service Oxygène
Appartements Satellites
Les Pair Aidants

5262, Notre-Dame Ouest
Montréal, Québec
H4C 1T5
Téléphone
514.932.7188
Télécopieur
514.932.6668
Courriel
info@maisoncrossroads.qc.ca
Site web
www.maisoncrossroads.qc.ca



Rapport d'activités 2015-2016



Un mot du directeur général

C'est avec grand plaisir que nous vous soumettons le bilan des activités de Maison Cross Roads pour l'année 2015-2016. Nous croyons que les services offerts et le fonctionnement général de la corporation sont à la hauteur des attentes de ses membres et de la communauté.

Nous dresserons dans un premier temps quelques éléments d'ordre général sur la corporation; suivront les rapports annuels de la directrice clinique du CRC Maison St-Léonard (Mme Merris Centomo) et de la coordonnatrice du Service Oxygène (Mme Patricia Stasiak).

La phase 1 des travaux de rénovation entreprise en 2015 au Centre résidentiel communautaire (CRC) Maison St-Léonard a été complétée au cours de l'automne dernier. Ces travaux nécessaires nous ont permis d'améliorer les conditions de travail des employés, la ventilation au rez-de-chaussée et préparer l'installation d'un ascenseur.

La collecte de fonds. Les efforts qui ont en effet été faits depuis 2014 afin de solliciter l'aide financière de certains organismes caritatifs, d'institutions financières et d'autres organismes communautaires ont permis à la corporation de recueillir près de \$65 000. Une autre activité de collecte de fonds (course Bateaux Dragon) est planifiée pour cette année.

Communauté des Premières Nations. Nous maintenons des liens avec certaines communautés autochtones dont le Kahnawake Mohawk Council, le Cree Council du Grand Nord et le Centre de guérison Waseskun. Les liens de réciprocité que nous avons avec ces communautés nous permettent de nous familiariser et nous instruire sur les enjeux de ces communautés. Merris Centomo, directrice clinique de notre centre résidentiel communautaire, fait d'ailleurs un travail significatif à cet égard. Nous sommes d'ailleurs à parapher une entente de service avec le Kahnawake Mohawk Council et le SCC qui nous permettrait de nous engager plus activement auprès de cette communauté. Nous sommes aussi à élaborer un protocole d'entente avec le Cree Council du Grand Nord.

Personnes judiciairisées âgées. Nous avons poursuivi notre travail sur la situation des personnes judiciairisées âgées (50 ans et plus) qui sont incarcérées dans les pénitenciers fédéraux ou qui sont en libération conditionnelle. Avec une

équipe multidisciplinaire universitaire - Institut national de la recherche scientifique (multidisciplinary research team) nous avons fait une demande de subvention à la recherche auprès de Service correctionnel Canada. Nous avons aussi été sollicités afin que nous fassions une présentation sur ce même sujet dans le cadre du Congrès de l'ACFAS (Association francophone pour le savoir). Nous avons été invités à contribuer à la production d'un chapitre d'un ouvrage sur les personnes âgées. La publication de cet ouvrage se fera au mois de janvier prochain. Finalement, nous nous sommes attablés à la production d'un modèle d'intervention gérontolo-criminogénique qui pourrait dans les prochains mois être utilisé dans l'ensemble du réseau correctionnel du canadien.

Activités de formation. La corporation, malgré ses ressources financières limitées, a maintenu quelques initiatives de formation qui soulignent toute l'expertise et le dynamisme qu'elle a accumulé au cours des années. La formation RESO sur l'intervention en réinsertion sociale est décrite dans le rapport de la directrice clinique du CRC Maison St-Léonard et la formation sur l'intervention auprès de personnes âgées incarcérées est mentionnée plus haut.

Le CRC Maison St-Léonard continu à être le fer de lance de la corporation. Le Rapport d'activité de la directrice clinique qui suit fait état des réalisations du personnel associé au centre résidentiel communautaire Maison St-Lonard. Il faut d'ailleurs remercier la directrice clinique, Mme Merris Centomo, ainsi que Luc Everton, conseiller senior et le reste de l'équipe pour l'excellent travail accompli au cours de la dernière année. Nous sommes heureux de constater que le taux d'occupation a été plus que satisfaisant au cours de la dernière année et que notre engagement auprès de certains groupes de personnes judiciarisés, dont les hommes des communautés autochtones, des diverses communautés ethniques, des sentencé-à-perpétuité et des personnes âgées, a été maintenu. Le processus d'accréditation du CRC Maison St-Léonard a été achevé avec succès au cours de la dernière année.

Le Service Oxygène fonctionne aussi à la satisfaction de nos répondants (SCC et CLCC), des personnes âgées que nous tentons d'aider et du personnel impliqué auprès de celui-ci. La coordonnatrice du Service Oxygène, Patricia Stasiak, qui a pris la relève de Stéphane Laurence au mois de février dernier, s'est très bien acquittée de ses nouvelles responsabilités. La corporation a reçu une aide financière de Projet d'Esther afin que nous puissions continuer à offrir notre aide à plusieurs femmes incarcérées au pénitencier pour femmes de Joliette.

Les Appartements satellites Oxygène. Elle et l'animatrice associée aux appartements satellites ont continué à offrir support et encadrement à un nombre grandissant de personnes judiciarisées âgées. Nos deux appartements satellites, Résidence Leo's Boys et Maison Jacqueline Verrette, ont été utilisés à leur pleine capacité. Quelques rénovations ont été entreprises dans ces immeubles et, malgré le fait que d'autres rénovations demeurent à réaliser, ces milieux de vie

demeurent tout à fait adéquats et sollicités par plusieurs hommes âgés du réseau correctionnel canadien.

Collecte d'échantillons. Nous demeurons satisfaits du fonctionnement de ce service. Nous avons fait la collecte de 3,033 échantillons (338 de plus que l'année dernière). Nous n'avons aucun contrôle sur le nombre de demandes qui peuvent être faites pour ce type de service. Une nouvelle offre de service du SCC sera faite cet été et il va sans dire que nous ferons une nouvelle soumission et que nous espérons mériter un renouvellement de ce contrat pour une période de 4 ans. Nous croyons que la qualité des services des collecteurs est garante de la pérennité de ce service.

Notre implication dans la communauté. Nous avons maintenu notre implication au sein d'organismes tels que l'Association des services de réinsertion sociale du Québec, la Société St-Léonard du Canada, la Société de criminologie du Québec, l'Association canadienne de justice pénale, le Mohawk Council of Kahnawake, Continuité-Famille auprès des détenus (CFAD), le Groupe de défense des droits des détenus, la Fédération des OSBL d'Habitation de Montréal et quelques autres organismes travaillant auprès des personnes âgées. Nous nous sommes associés au CREGÈS (Centre de recherche et d'expertise en gérontologie sociale), et avons maintenu nos liens avec certaines institutions d'enseignement, dont l'Université McGill, l'Université Laval, le Collège John Abbott et l'Université de Montréal.

Nous sommes fiers d'être partie prenante de la vie de la communauté St-Henri/Pointe St-Charles et de l'ensemble du secteur Centre-Sud de Montréal. Nous faisons en autant que possible nos emplettes dans le quartier et sommes membres de groupes tels Solidarité St-Henri et POPIR.

Nos liens avec nos répondants. Nous continuons à jouir d'une excellente collaboration de nos collègues du Service correctionnel canadien (SCC) et de la Commission des libérations conditionnelles du Canada (CLCC). La corporation possède d'excellentes relations avec le personnel du bureau de secteur Ville-Marie, du district Montréal-Métropolitain, des administrations régionales et nationales du SCC. Nous profitons de l'occasion pour souligner l'excellente collaboration et le soutien que Mme Angèle Côté, directrice du bureau sectoriel Ville-Marie offrent à la corporation Maison Cross Roads.

Relation employeur-employé. Le roulement du personnel au sein de la corporation a été moins important qu'il l'a été au cours des dernières années. La corporation continue à faire tous les efforts possibles afin de bonifier les salaires et autres conditions de travail des employés. Nous tenons à remercier l'ensemble des employés de la corporation - intervenants, animateurs, personnel administratif et de soutien pour tous les efforts mis à aider la corporation à atteindre les objectifs qu'elle s'est fixés pour la dernière année.

Le conseil d'administration. Les activités du conseil d'administration sont demeurées semblables à celles des années passées. Nous remercions plus particulièrement M. Mell, le président du conseil d'administration, pour son aide et son support indéfectible.

Quelques objectifs qui seront poursuivis par la corporation au cours de la prochaine année :

- Poursuivre la dernière collecte de fonds afin de permettre à la corporation de faire l'achat de quelques lits d'hôpital, l'achat de défibrillateurs et la réparation de la rampe d'accès du CRC Maison St-Léonard.
- Organiser la **Deuxième activité communautaire - Course Bateau Dragon** afin d'aider la corporation à défrayer une partie des coûts liés à l'installation d'un ascenseur au CRC Maison St-Léonard.
- Effectuer une **Demande de subvention à Emploi et développement social du Gouvernement du Canada** afin de nous aider à défrayer les coûts de la rénovation de la rampe d'accès du CRC Maison St-Léonard.
- Procéder à un **examen des échelles salariales et des descriptions de poste** des employés de la corporation.
- **Phase II des rénovations.** L'achèvement de cette deuxième phase des travaux fera en sorte, grâce à l'installation d'un ascenseur, que le CRC Maison St-Léonard sera finalement en mesure d'accueillir un plus grand nombre de personnes ayant des problèmes de mobilité en provenance du réseau correctionnel canadien.
- Poursuivre nos démarches auprès de Bâtir son quartier - Stratégie canadienne de l'habitation.
- Explorer l'idée d'organiser avec le Collège John Abbott une conférence sur les enjeux auxquels font face les personnes âgées judiciairisées âgées.

Michel Gagnon
Directeur général



Maison St-Léonard

Centre Résidentiel Communautaire

Le présent rapport a pour but de dresser un portrait des activités qui ont eu lieu au CRC Maison St-Léonard pendant la période d'avril 2015 à mars 2016. À la lecture, vous serez en mesure de constater que la dernière année nous a permis de consolider nos acquis et continuer de rencontrer les objectifs de notre Mission.

OBJECTIFS ÉTABLIS POUR L'ANNÉE 2015-2016

Les objectifs que nous étions établis pour l'année 2015-2016 sont divisés en trois grandes catégories bien que certains objectifs puissent chevaucher certaines catégories:

- 1) la gestion du personnel;
- 2) les services offerts à la clientèle et
- 3) les services offerts au Service correctionnel du Canada.

Gestion du personnel

- Assurer la mise à niveau de tous les employés en ce qui a trait l'approche Système RESO.
- Améliorer la rétention du personnel;
- Maintenir la mobilisation du personnel du CRC;
- Offrir de la formation continue au personnel;
- Offrir de la supervision clinique au personnel.

Clientèle

- Améliorer notre capacité à évaluer les besoins d'une clientèle vieillissante et/ou à mobilité réduite;
- Être innovateur dans la création de partenariats dans la communauté afin de faciliter la réinsertion sociale de notre clientèle;
- Maintenir la qualité des services offert à la clientèle en fonction de des besoins identifiés;
- Développer de nouveaux outils afin de mieux structurer nos interventions;

- Utiliser le système RESO de manière systématique.

Services offerts au Service correctionnel du Canada

- Assurer la formation adéquate du personnel en lien avec les directives du SCC;
- Maintenir un taux d'occupation satisfaisant;
- Maintenir une relation de collaboration avec le Service correctionnel du Canada.

FAITS SAILLANTS DE L'ANNÉE 2015-2016

La dernière année a été remplie des **réalisations** suivantes:

Gestion du personnel

- Supervision clinique de groupe offerte par Alain Vigneault le 22 avril 2015 et formation continue RESO offerte le 10 février 2016 portant sur les outils à utiliser afin de travailler la motivation en intervention.
- Mise à niveau des nouveaux employés et stagiaires sur le Système RESO;
- Supervision clinique régulière offerte aux employés via des rencontres individuelles mensuelles et les réunions d'équipe bimensuelles;
- Réunions mensuelles avec les surveillants de nuit semaine et fin de semaines incluant une révision des aspects relevant de la sécurité statique et dynamique du CRC ainsi que de l'évolution de chacun des résidents.
- Évaluations du personnel sur une base individuelle et élaboration d'objectifs personnalisés fixés pour chacun des employés.
- Stagiaires: 1 stagiaire de McGill en travail social, 1 stagiaire de l'Université de Montréal en criminologie et plusieurs stages d'observation du CEGEP Maisonneuve, présentations aux étudiants du Collège John Abbott.

Clientèle

- Maintien des réunions de résidents mensuelles afin d'offrir un endroit où discuter avec l'administration et les autres résidents des irritants qui peuvent survenir au CRC.
- Présentation des services offerts par une infirmière stagiaire de l'université de Montréal;
- Participation au « Pre-Release Fair » organisé par la Société John Howard de Kingston du 22 au 25 juin 2015;
- Participation au Salon des maisons de transition organisé par l'ASRSQ du 19 au 22 octobre 2015;
- Participation à la formation « Cœurs de pères » en décembre 2015;

- Développement de nouveaux outils d'intervention visant à améliorer l'application du Système RESO ainsi que pour mieux structurer nos interventions.

Services offerts au Service correctionnel du Canada

- Maintien d'un taux d'occupation de 99,2%;
- Poursuite du PROGRAMME DE MOBILITÉ et mise au point des modalités du programme
- Évaluation annuelle du CRC par le SCC en mai 2016 qui s'est avérée positive. Le SCC demeure très satisfait des services rendus par le CRC Maison St-Léonard et ils ont souligné le maintien de l'étroite collaboration entre nos deux organisations.
- Rencontre d'accréditation fédéral/provincial en juin 2015;

Liens avec la communauté

- Participation au "Pre-release Fair of The John Howard Society of Kingston" en juin 2015;
- Maintien de l'étroite collaboration entre le CRC et la communauté Autochtone de Kahnawake;(participation mensuelles aux rencontre du Comité a titre de membre ad hoc).
- Participation le 02-03-2016 à une présentation du modèle de multidisciplinarité du Comité Section 84 de la communauté Mohawk de Kahnawake aux Commissaires de la CLCC région du Québec.
- Formation Système RESO de deux jours offerte aux Agents de réintégration communautaire d'Eeyou Istchee (Cris) portant sur la réinsertion sociale;
- Implication au sein du Comité de la RISC (réintégration sociocommunautaire) de l'ASRSQ dans l'élaboration d'un outil de sensibilisation pour les membres de de l'association.
- Évènement Bateau dragons en collaboration avec 22Dragons le 19 septembre 2015 dans le but d'amasser des fonds pour l'aménagement de l'ascenseur au CRC.
- Maintien des contacts mensuels avec les agents du Poste de quartier du SPVM

Les **défis** rencontrés lors de la période visée:

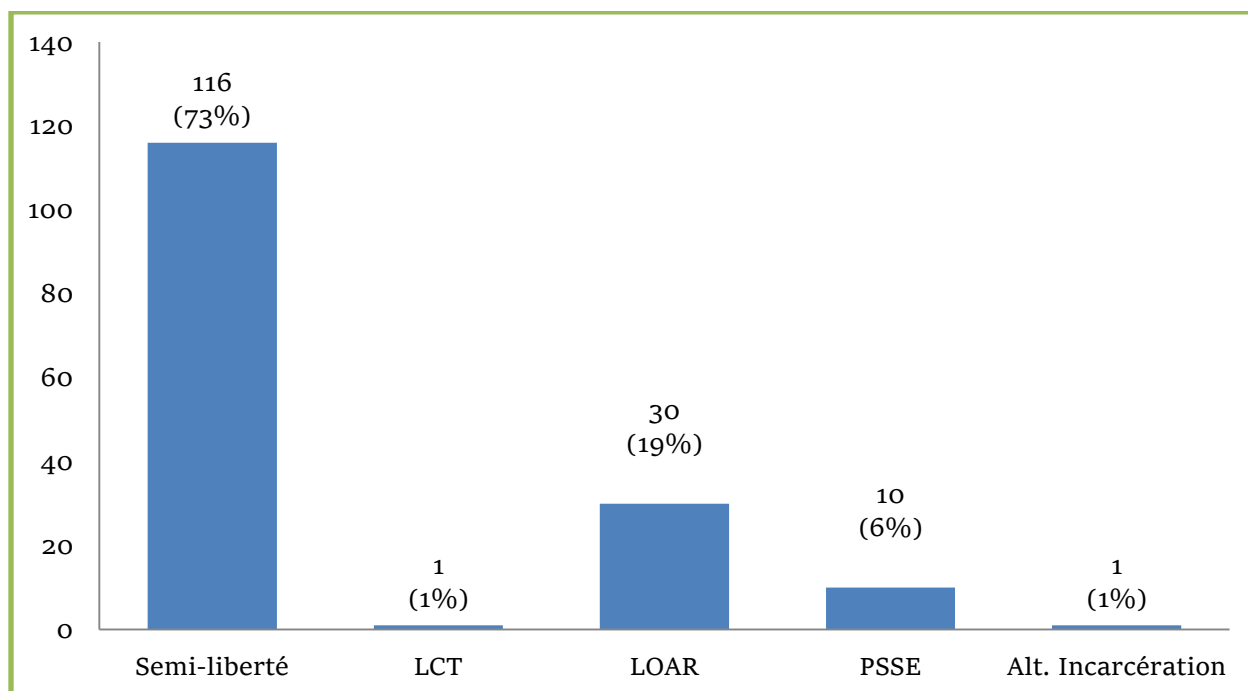
- Maintien du taux d'occupation 99.2%;
- Rétention du personnel;
- Arrimage du cadre clinique (Système RESO) au mandat de surveillance de libérés conditionnels;
- Intégration continu des changements locaux et/ou législatifs à appliquer en lien avec notre partenariat avec le Service correctionnel du Canada;

- Augmentation de la clientèle en libération d'office avec assignation à résidence et les défis reliés à ce type de clientèle (augmentation d'interventions disciplinaires, séjours plus longs, risque de récidive plus élevé, liberté illégale, comportements empreint d'un manque de collaboration)

STATISTIQUES - 1^{er} avril 2015 au 31 mars 2016

Demandes d'admission

Le CRC a reçu 158 demandes d'admission au cours de la dernière année. De ces demandes, 87 ont été acceptées tandis que 71 ont été refusées représentant un taux d'acceptation de 55%. Le taux d'acceptation de l'année précédente avait été de 66%.

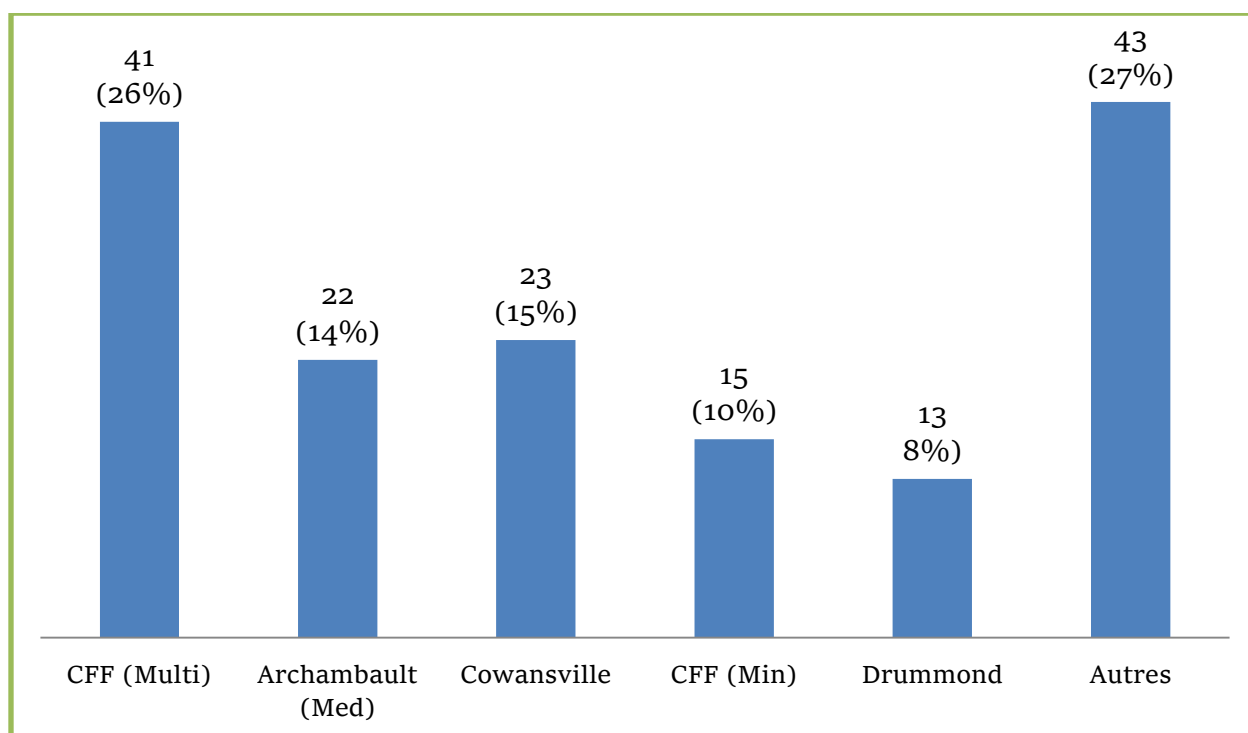


- 116 (73%) demandes pour des semi-libertés régulières avec 61 (53%) acceptations;
- 1 (1%) demande pour une libération conditionnelle totale avec 1 (100%) acceptation;
- 30 (19%) demandes pour des libérations d'office avec assignation en résidence avec 15 (50%) acceptations;
- 10 (6%) demandes d'admission pour des Permission de sortie sans escorte avec 10 (100%) d'acceptations;
- 1 (1%) demandes pour une alternative à l'incarcération avec 1 (100%) acceptation.

Pour l'année visée par le présent rapport, la proportion des demandes en fonction des statuts est resté sensiblement la même que l'année précédente.

En ce qui concerne les **cas refusés**, les critères demeurent les mêmes que lors des années précédentes, c'est-à-dire que la majorité des cas ont été refusés pour les raisons suivantes: rencontraient un de nos critères d'exclusion, cas de libération prématurée, absence de progrès en ce qui a trait aux facteurs contributifs et un manque de structure au plan de sortie. Nous notons également que plusieurs cas n'ont pas complété les programmes correctionnels recommandés lors de leurs demandes au CRC St-Léonard. Dans certains cas, cet aspect a également été considéré dans le refus de la demande car aucun progrès n'a pu être constaté faute de services offerts aux détenus aux moments opportuns (avant la demande de libération).

Les demandes d'admissions proviennent généralement des pénitenciers québécois. Les trois pénitenciers principaux sont le CFF (26% des demandes), Archambault medium (14% des demandes) et Cowansville (15% des demandes).



Nous continuons d'avoir des cas référés par des établissements de l'Ontario (environ 3% des demandes pour l'année visée). Dans les années passées, la politique du SCC voulait que les cas faisant une demande d'admission au CRC qui n'avaient aucune ressource ou plan de sortie pour la région de Montréal ne puissent demander une remise en liberté dans notre région. Cette politique semble s'être assouplie et il nous est dorénavant demandé d'évaluer les demandes cas par cas selon les besoins particuliers de chacun des détenus.

En ce qui a trait au portrait de la clientèle pour qui nous recevons des demandes d'admission, le Service correctionnel du Canada évalue deux facteurs : **les facteurs statiques** sont déterminés d'après des données historiques relatives au risque de récidive qui sont disponibles au moment de l'admission du délinquant dans un établissement fédéral et **les facteurs dynamiques** sont déterminés en fonction de l'information relative aux besoins du délinquant qui est disponible au moment de l'admission du délinquant dans un établissement fédéral.

Des 158 demandes d'admission que nous avons évaluées :

Facteurs statiques : 7% affichaient un niveau de besoin faible, 50% un niveau de besoin modéré et **43% un niveau élevé de de besoins.**

Facteurs dynamiques : 5% niveau de besoin faible, 49% niveau de besoin modéré et **46% un niveau de besoin élevé.**

Parmi les 158 demandes d'admissions, la proportion des demandes anglophones versus francophone demeure la même, c'est-à-dire 53/46%.

D'avril 2015 à mars 2016, nous avons reçu 100 (63%) demandes d'admission par le biais de demandes d'évaluation communautaire, 32(20%) par le biais de demandes de stratégie communautaire, 10 demandes (6%) ont été initiées par contact téléphonique ou courriel et demande d'évaluation communautaire et/ou une demande de stratégie communautaire. Il est à noter que les demandes de stratégies communautaires requièrent un temps d'élaboration beaucoup plus significatif que l'étude de cas via les évaluations communautaires. Cela implique l'élaboration d'une stratégie de surveillance sous forme d'un rapport d'évaluation qui fait état des besoins du délinquant ainsi que de la stratégie de réinsertion sociale qui est à préconiser lors de son retour en communauté.

Le CRC continue de jouir d'une très bonne réputation auprès du Service correctionnel du Canada et de la clientèle. Les références nous parviennent de partout au Canada, mais en majorité des pénitenciers québécois. Nous sommes d'avis que le CRC se démarque par sa polyvalence, les liens que nous avons tissés et notre capacité à travailler avec les détenus plus âgés, les longues sentences, les communautés autochtones, les personnes francophones autant qu'anglophones ainsi que les personnes issues de diverses communautés culturelles. Il est à noter qu'une tournée de certains pénitenciers (CFF Multi, CFF 600, Complexe Archambault, et Drummondville) a été complétée avec le directeur général et le coordonnateur du Service Oxygène afin de faire la promotion des services offerts par la Corporation ainsi que la possibilité d'offrir un continuum de service à travers nos programmes.

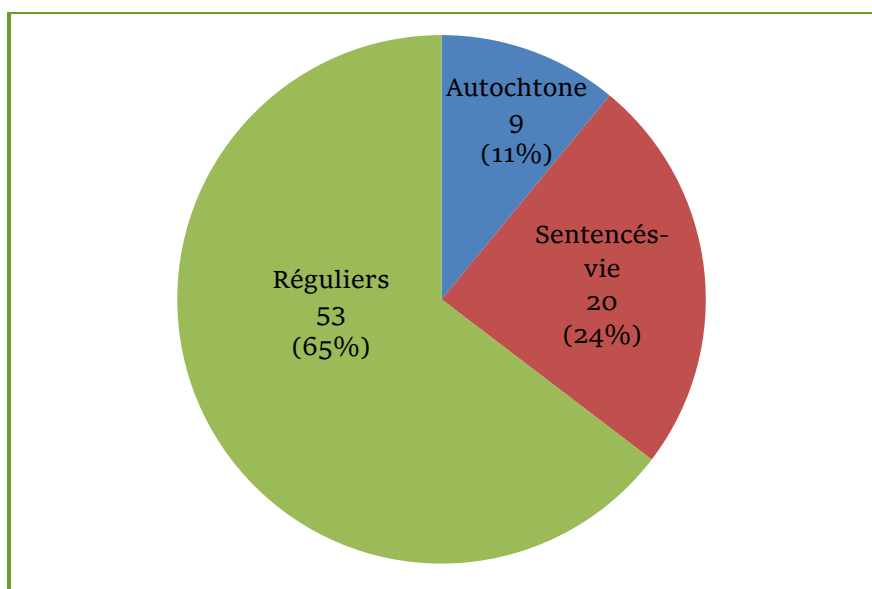
Les résidents du CRC

Le CRC a assumé la responsabilité de **82 résidents** au cours de la dernière période recensé. La CLCC avait accordé une semi-liberté régulière à 60(73%) résidents et 4(5%) résidents en semi-liberté fractionnaire de type 5/2 et/ou 4/3. Nous avons reçu 15(18%) résidents en libération d'office avec assignation à résidence, 2(2%) résidents ont été hébergés au CRC comme alternative à l'incarcération et 1 (1%) résidents en libération conditionnelle.

Nous notons une nette augmentation (de 9%) des cas de libération d'office avec une assignation à résidence.

Le CRC à continuer d'accueillir des **résidents autochtones** au cours de la période en question. Le CRC Maison St-Léonard demeure un premier choix pour plusieurs détenus issus des Premières Nations compte tenu nos services anglophones et notre ouverture face aux pratiques des guérisons traditionnels. Cette année, nous avons maintenu nos relations avec les communautés de Kahnawake, au Sud de Montréal ainsi que le Grand Conseil des Cris d'Eeyou Istchee dans le Nord du Québec. Nous poursuivons notre implication au sein du Comité responsable des cas sous juridiction fédérale sous l'article 84 de la Loi sur le système correctionnel et la mise en liberté sous condition. Rappelons que ce comité est responsable d'étudier les demandes sous l'article 84 des membres de leur communauté et d'élaborer les stratégies communautaires pour chacun des cas. Compte tenu la proximité du CRC au territoire Mohawk de Kahnawake, nous avons développé un lien significatif avec cette communauté et la plupart de leurs membres actualisent leur semi-liberté à notre CRC. Tel que mentionné dans nos réalisations pour l'année, le 2016-03-02 nous avons participé à la présentation du modèle de travail et de concertation du Comité de Kahnawake à tous les Commissaires de la CLCC de la région du Québec.

L'objectif de l'équipe du CRC est de développer un lien privilégié avec nos partenaires autochtones afin de favoriser leur réinsertion sociale en milieu urbain dans le respect de leur culture et leurs traditions tout en tenant compte de l'histoire sociale selon les principes de l'arrêt Gladue.



La clientèle **autochtone a représenté 11%** de notre clientèle pour l'année recensée.

Pour ce qui est des résidents purgeant des **sentences à vie**, ils ont représenté **24%** de notre clientèle pour l'année visée.

En ce qui a trait aux résidents en général, ils nous ont principalement été référés par les établissements CFF 600 (anciennement l'établissement Montée St-François) 26%, CFF Multi 11%, Cowansville 11% et Archambault 10% ainsi que les autres pénitenciers, CCC, et CRC d'autres régions du Québec. A noter que 6% de nos résidents provenant d'établissements situés en Ontario.

En ce qui a trait la proportion des résidents anglophone-francophone, nos statistiques changent peu et cette proportion est actuellement de 56-44%.

L'âge moyen est évalué à 43 ans pour la dernière période recensée.

La moyenne de durée de séjour est demeurée à 10 mois. Cette statistique démontre une hausse importante de la durée de séjour comparativement aux années précédentes. Pour la deuxième année de suite, la hausse dans la durée de séjour nous semble multifactorielle. Elle s'explique peut-être par les besoins importants de la clientèle lors de leur sortie du pénitencier (incluant leur manque d'autonomie), l'octroi à la baisse de la CLCC (Commission libération conditionnelle du Canada) en matière de semi-liberté et libération conditionnelle, la pratique presque systématique de la CLCC de prolonger les certificats de semi-liberté des résidents de deux à trois mois pour rencontrer les résidents en audience et finalement, et l'augmentation de notre taux de cas en LOAR qui prolonge de façon significative la moyenne de séjour.

Composition ethnique

Nous continuons à recevoir une clientèle multiethnique compte tenu notre statut unique de CRC pouvant dispenser des services dans les deux langues officielles.

Fin de séjour

Durant la dernière période recensé, 48 résidents ont quitté le CRC et 36(75%) de ces résidents ont terminé leur séjour avec succès. Toutefois, 8 (17%) résidents ont été suspendus avant la fin de leur séjour au CRC. Nous comptons 4 résidents qui sont partis en liberté illégale. Des 12 résidents suspendus et en liberté illégale, aucun n'est revenu au CRC, 9 d'entre eux ont été révoqués par la CLCC et 1 demeure en liberté illégale. Dans 100% de nos recommandations à la CLCC pour les suspensions, la CLCC a entériné nos recommandations.

Le taux de suspension (17%) de cette année est légèrement à la baisse comparativement à l'année dernière (22%).

Taux d'occupation

Nous sommes très satisfaits du taux d'occupation annuel de **99.2%** maintenu pour la période d'avril 2015 à mars 2016. Ce taux d'occupation d'ailleurs très acceptable est similaire aux années précédentes. Le CRC St-Léonard est une ressource particulièrement convoitée par tous les types de clientèle, surtout les longues sentences qui ont représenté 24% de notre clientèle cette année. Nos contacts réguliers avec le personnel du Service correctionnel du Canada nous confirment que le cadre clinique que nous offrons est apprécié puisqu'il s'applique particulièrement bien au travail de réinsertion sociale effectué auprès des personnes purgeant de longues sentences.

STAGIAIRES

Pour l'année 2015-2016, nous avons accueilli Mme Nicole Pindling, stagiaire de l'Université McGill de l'École de service social, et Mme Emmanuelle Davidson, stagiaire de l'Université de Montréal en criminologie, qui ont été parmi nous pendant une année. Nous remercions d'ailleurs Luc Everton, conseiller sénior, et Magalie Provencher, conseillère, qui ont agi à titre de superviseur pour ces deux stagiaires.

Nous avons également continué à représenter le CRC Maison St-Léonard et la Corporation Maison Cross Roads auprès des divers cégeps de la région montréalaise.

De plus, nous avons reçu encore cette année quatre (6) étudiant(e)s du Cégep Maisonneuve pour un stage d'observation.

PARTENARIATS

En ce qui a trait au partenariat avec d'autres organismes, nous siégeons toujours sur le Conseil d'administration de l'organisme Continué famille auprès des détenus (CFAD). Il s'agit d'un organisme qui œuvre dans le secteur sud-ouest de Montréal et avec qui nous souhaitons maintenir des liens et travailler en collaboration à l'avancement de nos Missions respectives, qui se rejoignent par le fait qu'elles font la promotion de l'importance d'offrir des services aux personnes ayant eu des démêles avec la justice et souhaitant se réinsérer dans leur communauté.

Nos liens avec le SPVM demeurent excellents et la communication fut grandement facilitée par les liens développés entre le CRC et les Sergent-Détective François Déry et Michel Dufresne du PDQ 13 avec lesquels nous maintenons une communication mensuelle.

Le CRC continue de participer activement aux activités organisées par l'ASRSQ en ce qui a trait aux organismes ayant un contrat de service avec le SCC. Nous contribuons également au développement d'outils pour les membres de l'association en ce qui a trait à la sensibilisation du public en lien avec la réintégration sociocommunautaire.

PRIORITÉS À VENIR 2016-2017

Les objectifs établis pour la prochaine année continueront d'être axés sur l'élaboration des normes stratégiques, structurelles et professionnelles du CRC.

Avec l'arrivée d'une clientèle à mobilité réduite et vieillissante, nous avons déjà commencé et nous continueront à améliorer notre capacité à évaluer leurs besoins en fonction des enjeux de cette clientèle (maladies, perte d'autonomie et autres enjeux lié au vieillissement) et d'être innovateurs dans la création de partenariats dans la communauté afin de faciliter leur réinsertion sociale.

Nous continuerons à tenir compte des changements aux normes structurelles qui incluent la formation et la mobilisation du personnel ainsi que la gestion du changement de manière stratégique afin d'assurer leur engagement dans les années à venir. Cette planification stratégique vise à maintenir la qualité des services que nous offrons à la clientèle, adaptés à leur besoins et leur réalité. Nous devons également maintenir nos acquis en lien avec la compétence de l'équipe du CRC.

De plus, des efforts seront poursuivis afin que chacun des membres de l'équipe du CRC puisse augmenter sa connaissance du Système RESO. Chacun devra continuer d'appliquer ces principes au quotidien afin de mieux structurer nos interventions. Nous débuterons également l'utilisation du système RESO lors de notre programme de PSSE qui devrait voir le jour dans l'année qui vient.

Les objectifs touchant les normes professionnelles viseront d'avantage à maintenir la mise à niveau régulière des nouveaux employés en ce qui a trait à l'utilisation du système RESO et les concepts qui s'y rattachent. Le CRC jouit actuellement d'une bonne stabilité au niveau du personnel. Notre défi reste de maintenir la stabilité actuelle de l'équipe ainsi que de favoriser l'autonomie des intervenants et le développement de leur jugement clinique.

Nous incluons aux normes professionnelles notre volonté de maintenir une collaboration avec le Service correctionnel de Canada ce qui demeure une préoccupation quotidienne. La saine gestion du changement demeure d'actualité. Nous devons composer avec l'instabilité au sein du Service correctionnel créé par les coupures budgétaires importantes. Malgré ces coupures qui ont eu des impacts sur tous, principalement la clientèle, notre organisme devra plus que jamais continuer à appliquer notre Mission et nos valeurs organisationnelles afin d'assurer la possibilité d'une réinsertion sociale à notre clientèle.

CONCLUSION

L'équipe du CRC Maison St-Léonard est toujours très soucieuse d'améliorer continuellement les services offerts à notre clientèle. Elle continue de jouir d'une excellente réputation auprès de nos référents et de la clientèle. Nous profiterons donc de la crédibilité que nous avons acquise au fil des années pour poursuivre notre Mission et pour prendre position quant à la promotion de pratiques qui permettraient au système judiciaire d'améliorer ses façons de faire.

Merris Centomo
Directrice clinique



Service Oxygène

et ses

Appartements Satellites

Le Service Oxygène et les appartements satellites ont en 2015- 2016, précisé leur mandat pour rendre leurs actions plus efficaces et plus appropriées aux délinquants âgés de 50 ans et plus, qui ont été condamnés à perpétuité ou à une longue sentence continue ou discontinue ou incarcérés à un âge avancé. Leur réintégration en communauté étant l'objectif prédominant, il a été décidé de mettre un terme aux opérations de la Maison Claude Lebel le 1 février 2016, en regard d'une trop grande disparité des besoins entre sa clientèle et celle des deux (2) autres appartements satellites, soit la Maison Jacqueline Verrette et la Résidence Léo's Boys. Bien que le Service Oxygène s'occupe d'une clientèle aux prises avec des problèmes de santé physique et mentale importants, il a été déterminé que le résident admis devait démontrer une autonomie tout au moins partielle ainsi qu'une capacité à gérer sa médication pour être accepté. En ciblant une clientèle plus homogène, les actions et démarches des intervenants se sont avérées plus efficaces et constructives. La restructuration est également appréciée des résidents, qui ont observé une nette amélioration au niveau de l'atmosphère.

Pour offrir un service de qualité, les relations avec le SCC et les partenaires communautaires sont d'une importance capitale, pour l'actualisation des plans de réinsertion sociale, les gestions de crises, le développement des habiletés sociales, les démarches médicales et légales de la clientèle. A cet égard, des contacts assidus et des actions concertées avec les ALC sont impératifs pour la progression des résidents. Un partage d'informations dans ce contexte est impératif. L'élaboration d'une structure permettant un accès rapide aux renseignements du SCC est en voie de se concrétiser. Afin de promouvoir nos services auprès des détenus, des visites ont été effectuées durant la dernière année dans les pénitenciers du Québec et bureaux sectoriels. Il s'agit de démarches qui doivent être reconduites à chaque année en regard d'un roulement de personnel important au SCC, ainsi qu'auprès des partenaires communautaires tels les C.L.S.C., postes de quartier de la police de la CUM, les CRC et CHC, les banques alimentaires, l'aide juridique, les services d'aide à l'emploi et les pharmacies. Durant la dernière année, les rencontres avec les médias et les écoles ont été délaissées au profit d'une plus grande implication avec les partenaires communautaires. Toutefois, sa contribution à l'UDM a été maintenue par la formation d'une stagiaire.

La présence d'intervenants dans chacune des résidences est également importante, pour la bonne gestion des lieux mais surtout pour l'assiduité des interventions et démarches de réinsertion sociale. Suite au départ de M. Daniel Benson en janvier 2016, de M. Stéphane Laurence en avril 2016 pour cause de maladie et de Mme Diane Gagnon en juin 2016 à sa retraite, l'équipe du Service Oxygène s'est renouvelée avec l'arrivée de Mme Patricia Stasiak à titre de coordonnatrice et de Mme Geneviève Morin à titre d'intervenante, toutes deux engagées à temps plein. Selon un horaire établi sur une base hebdomadaire, elles se partagent leur présence dans les appartements satellites, de jour et de soir pour les résidents qui occupent un emploi. Le concept de pairs aidants est pour le moment mis de côté. Advenant que les besoins de la clientèle nécessitent davantage d'interventions, l'embauche d'un deuxième intervenant pourrait être envisagée.

Avec la restructuration du Service Oxygène, la description de tâche de l'animateur a été modifiée. Considérant que ses interventions auprès de la clientèle ne visent plus seulement le fonctionnement général des appartements satellites, mais l'accompagnement, la référence, le support et un volet clinique important (identification des problématiques, gestion de crises, réinsertion sociale selon l'importance de leurs besoins, développement des habiletés sociales, augmentation de l'autonomie, acquisition d'outils pour développer et maintenir un fonctionnement communautaire adéquat), il a été décidé de modifier le titre du poste pour Intervenant/Intervenante, ce qui correspond davantage à la réalité. Dans l'optique d'offrir des interventions de qualité, l'intervenante(e) devra dorénavant posséder un diplôme d'études universitaires ou l'équivalent en sciences humaines ou en criminologie. Des outils ont également été développés durant l'année pour mieux cibler le client et ses besoins à son arrivée (profil type, entrevue initiale), ainsi que l'application de RESO qui vise à responsabiliser le résident face à sa réinsertion sociale en ciblant ses besoins mais surtout les moyens concrets qu'il envisage utiliser pour actualiser son plan d'action. Le modèle d'intervention géronto-criminologique quant à lui progresse rapidement et les discussions avec Ottawa et le DDMM sont prometteuses. Le Service Oxygène mettra en application le modèle dès que possible. Afin d'assurer une intervention clinique de qualité, une importance est accordée à la formation de son personnel en lui permettant d'avoir accès aux programmes de l'ASRSQ.

Le support au cascading des délinquants en établissement carcéral est maintenu et s'est élargi aux délinquantes détenues à Joliette. Le service a été amorcé la dernière année par M. Daniel Benson, mais interrompu suite à son départ. Il sera repris sous peu avec l'embauche de Mme Claire Guenat.

L'entretien des résidences s'est poursuivi. Trois (3) salles de bain sur quatre (4) ont été rénovées à la Maison Jacqueline Verrette, le sous-sol rafraîchi par de la peinture, un nettoyage du plancher et le rajeunissement de la cuisine. Le salon et la cuisine de la Résidence Léo's Boys ont également bénéficié d'une nouvelle

peinture, tandis que la terrasse du deuxième étage a nécessité des travaux de consolidation. Un grand ménage a également été effectué dans les deux résidences, à la suite d'une accumulation non souhaitable d'objets divers endommagés ou désuets. Les électroménagers sont vieillissants et nécessitent des réparations. Malheureusement la durée de vie de certains ne peut être prolongée, ce qui va nécessiter durant les prochains mois le remplacement de certains réfrigérateurs.

En conclusion, le Service Oxygène et les appartements satellites ont complété leur restructuration. La clientèle visée est bien définie ainsi que les services qui doivent leur être apportés. La structure, les tâches et les compétences académiques du personnel ont également été modifiées pour offrir une intervention clinique de qualité auprès d'une clientèle âgée, judiciarisée, aux prises avec des problématiques diverses, des préoccupations au niveau de la santé physique et/ou mentale, démunie au plan financier et souvent sans ressource. Bien que la réinsertion sociale du délinquant soit l'objection principale du Service Oxygène, la sécurité du public est primordiale, nécessitant de la part de son personnel des aptitudes au niveau de l'évaluation du risque et de la gestion de crise. Afin de démontrer l'étendue des besoins de la clientèle et les interventions que nécessitent leur situation, nous vous présentons le portrait de quelques délinquants.

Cas en suivis

Ces derniers occupent leur propre logement, mais en regard de leur isolement social, leur faible revenu et leur situation physique, ils bénéficient du support du Service Oxygène.

Adrien: Âgé de 76 ans, le sujet purge une sentence à perpétuité. Il s'agit d'un individu isolé malgré le fait qu'il demeure dans une résidence pour personne âgées. Il ne parvient pas à établir des liens significatifs avec les autres résidents, se considérant différent de part sa longue expérience carcérale. Au niveau familial, M. Pelletier est père de trois enfants. Les contacts sont coupés et aucun ne lui rend visite ou se préoccupe de sa situation. Son petit bonheur est de se rendre sur une base occasionnelle à Léo's Boys pour rencontrer un autre résident. Quant à ses revenus, il se situe autour de \$1200. Sur ce montant est prélevé environ \$900 pour son loyer, le dîner fourni mais sans soin médicaux.

L'état de santé du sujet est mauvais. Outre d'être aux prises avec de l'arthrite et des douleurs chroniques, ce dernier est cardiaque (pacemaker), fait de la haute pression, de l'insomnie et de l'anxiété. M. Pelletier a des difficultés à marcher et à maintenir son équilibre. Outre la canne et le la marchette, le sujet se déplace en triporteur. En regard des ses instabilités, ce dernier a été victime de plusieurs chutes ces dernières semaines ayant nécessité des points de suture, puis d'un accident de la route avec son triporteur. Depuis le 7 septembre 2016, ce dernier

est hospitalisé en regard d'une fracture à l'humérus. Il est en attente d'une place dans un centre de convalescence.

Une travailleuse sociale du CLSC est présente au dossier. Celle-ci ne possède toutefois pas de véhicule, ce qui rend les déplacements avec le sujet plus ardu. Outre son ALC, le sujet bénéficie du support d'un travailleur social rattaché au SCC.

Durant les derniers mois, le Service Oxygène a réglé le litige entourant le crédit de solidarité, puis nous avons accompagné M. Pelletier chez son cardiologue ainsi que chez son optométriste, pour les tests préparatoires à son opération, soit le retrait des cataractes. En regard de ses déplacements qui s'avèrent douloureux, nous avons également accompagné le sujet dans ses achats. Suite à son hospitalisation, de nombreuses démarches ont été effectuées avec le travailleur social du SCC et son ALC afin de convaincre le sujet de demeurer à l'hôpital pour sa sécurité, puis afin de lui trouver une place dans un centre de convalescence.

Sans ressource, nous sommes la personne de référence tant pour l'hôpital que la résidence pour personnes âgées qu'il occupe. Nous sommes également celle qui rend visite au sujet à l'hôpital, lui amène ses vêtements, argent et denrées alimentaires. À court terme, des démarches avec le CLSC pour maintenir le sujet à domicile seront nécessaires. À moyen terme, des démarches pour l'admettre dans un CHSLD seront requises. En attendant, M. Pelletier est rencontré par le Service Oxygène deux(2) fois par semaine lorsque sa situation est stable.

André: Âgé de 76 ans, le sujet purge une sentence à perpétuité. Ce dernier demeure dans une résidence pour personnes âgées avec soins. Le coût de son logement est de \$1100 par mois, alors que ses revenus mensuels sont de \$1400. Dans ce contexte, André bénéficie du support de la banque alimentaire de son secteur. Aux prises avec une santé précaire qui ne cesse de se détériorer (infections respiratoires, déchirement d'un muscle dorsal occasionné par une forte toux, perte d'énergie complète), nous rencontrons le sujet deux (2) fois par semaine. Durant les derniers mois, nous avons accompagné le sujet chez son pneumologue ainsi qu'à son scanne. Nous avons effectué des démarches auprès du CLCS pour obtenir de l'aide, mais sans grand succès. La résidence que ce dernier occupe, bénéficie heureusement d'un service d'infirmières et d'un médecin. Les démarches vont toutefois reprendre en regard d'une détérioration importante ces derniers jours (incapacité à se lever), afin de l'admettre dans une ressource intermédiaire. En regard de l'emphysème dont il souffre, ce dernier n'est plus en mesure de nous accompagner à la banque alimentaire. Dans ce contexte, nous y allons pour lui à raison de 3 fois par mois.

André a pour ressources un frère à Québec, qui l'accueille 2 fois par année à son chalet ainsi qu'une sœur qui demeure à Anjou, qu'il visite occasionnellement avec notre aide. Aucun membre de sa famille n'est en mesure de lui porter assistance.

Dans ce contexte, nous sommes sa personne ressource à la résidence qu'il occupe et pour les divers services médicaux qu'il reçoit.

Cas qui résident soit à la Maison Jacqueline Verrette ou à la Résidence Leo's Boys

Charles : Contacts difficiles avec le sujet qui est sourd de naissance. À cet égard, nous assistons aux rencontres de surveillance avec l'ALC et le traducteur. Sujet très isolé en regard de sa situation. Fréquente peu le réseau des sourds et muets. Rencontres avec une psychoéducatrice de l'Institut Raymond Dewar, pour nous aider à mieux communiquer avec le sujet. Faible revenu. Travaille peu d'heures dans l'entretien général. Dans ce contexte, nous avons complété pour le sujet une demande d'aide à l'assistance sociale qui nécessite toujours des actions à la suite de la perte d'un document. L'entretien du rez-de-chaussée de la résidence lui a été confié, moyennant une réduction de \$100 sur son loyer. Niveau de responsabilisation face à l'agir délictuel à travailler (délinquant sexuel). Sujet aux prises avec d'importantes distorsions cognitives. Retour fréquent sur le respect de l'art. 161.

Plan d'action : Charles doit bonifier ses finances. Une recherche d'emploi s'impose, mais sa surdité réduit les possibilités. Rencontres avec L'Étape (Service d'Emploi pour limitations physiques) qui s'avèrent peu concluantes à ce jour. Comparution à la cour de Joliette prévue pour le 6 octobre 2016, concernant une demande de pension alimentaire de la part de son ex-femme pour leur fils et droit de visite pour le sujet. Avons conduit le sujet à sa comparution du 15 septembre 2016 à Joliette, ainsi qu'à emploi Québec. Expiration du mandat prévue en mai 2017.

Ronald : Sentence à perpétuité. Nombreux échecs en communauté, mais aucune récidive. Le sujet vit dans un perpétuel manège. Les hauts et les bas se succèdent. Immaturité, impulsivité et instabilité émotionnelle présentes dans quasi toutes les sphères. Aucune tolérance à la frustration. Adopte une position de victime, ce qui justifie sa stagnation et l'absence d'action. Quant à ses nombreuses distorsions cognitives, elles alimentent sa position et la rigidité de ses idées. Toxicomanie non résorbée. Se rabat sur les médicaments qu'il justifie par la douleur chronique qu'il ressent et l'insomnie. Suite à son bris de condition spéciale en mai 2016, soit abus de médicaments, le sujet n'a accès qu'à un seul médecin pour ses prescriptions, soit la Dr Sylvie Levesque. Situation vécue comme une persécution et un abus de pouvoir. Malgré tout, nous sommes parvenus à octroyer une tâche au sujet, soit la peinture de la salle de bain attenante à sa chambre. À la suite de cette activité, un regain d'énergie est survenu et des démarches auprès d'OPEX ont été effectuées. À ce jour, les résultats sont peu concluants, en regard du domaine ciblé qui n'est plus vraiment accessible au sujet.

Plan d'action : La santé s'étant nettement améliorée, la recherche d'un travail est maintenant la priorité. Revenu insuffisant pour envisager un départ prochain de la

résidence. Cristallisation au niveau du schème de pensée. À cet égard, les interventions cliniques s'avèrent pénibles et relativement vaines.

Dans les derniers mois nous avons conduit le sujet à la clinique et facilité ses déplacements par le biais d'une aide financière au transport.

Paul : Changements majeurs chez le sujet depuis son arrivée à la résidence en avril 2016, alors qu'il était en état de panique et aux prises avec un haut niveau d'anxiété. Personnalité limite, antisociale, narcissique et impulsive. Toutefois, depuis que sa médication a été ajustée, la gestion de l'humeur et des émotions s'est nettement améliorée. Relation adéquate avec l'ensemble des résidents. Bonne capacité à exprimer ses sentiments et à respecter ses limites, comportement qui doit être renforcé régulièrement. Investissement important au niveau de la résidence. Le sujet a effectué la peinture et le nettoyage du sous-sol, ainsi que les réparations qui se présentent quotidiennement à Jacqueline Verrette. Besoin de valorisation et d'approbation. Le tout est toutefois effectué avec générosité et une grande expertise en rénovation. Avec les intervenants, M. Clément est agréable, sensible et en mesure de verbaliser ses inconforts, ses peurs et ses malaises. Au niveau de la résolution des problèmes, ce dernier se montre réaliste, impliqué et dans l'action. La victimisation est moins présente, pour faire place à une projection plus positive vers l'avenir. Le discours est également teinté d'optimisme et de projets constructifs.

Plan d'action : Le sujet se sent prêt à quitter la résidence. Il emménagera dans son propre logement le 1^{er} octobre 2016. Ce dernier est situé à trois (3) rues de la résidence, ce qui diminue l'anxiété reliée à l'inconnue. Bonne analyse des facteurs anxigènes, ce qui rend le pronostic encourageant. Aide du Service Oxygène pour la vaisselle et petits appareils ménagers. Demande de suivi de la part du sujet.

Danny : Le sujet est arrivé à la résidence le 10 août 2016 en provenance du CFF. Criminalité de nature acquisitive, qui avec le temps s'est orientée vers la personne, soit des vols qualifiés envers des femmes âgées. Toxicomane, dont la dernière rechute remonte à août 2015. Trouble de la personnalité dépendante. Sujet aux prises avec une fragilité émotionnelle et des difficultés à composer avec les sentiments de perte, d'abandon ou de rejet, qui l'amène vers la consommation puis vers la récidive. Grande anxiété en lien avec la fin de son mandat prévu pour janvier 2017. Intégration rapide sur le marché du travail. Toutefois, l'emploi se veut de courte durée et trop intensif pour les capacités du sujet.

Plan d'action : Danny sollicite la présence et l'aide des intervenants pour sa recherche d'emploi, l'apprentissage de l'informatique, la conversation et la reconnaissance de ses efforts pour intégrer la collectivité adéquatement. Il n'hésite pas à avoir recours aux intervenants de la ressource pour la résolution de problèmes. Toutefois, son anxiété et son impulsivité engendrent de nombreux contacts téléphoniques. Expiration du mandat prévue pour le 31 janvier 2017.

Serge : Le sujet purge une sentence à perpétuité. Il séjourne à la résidence depuis juillet 2011. Hautement institutionnalisé, ce dernier s'est construit un environnement et conditions de vie similaires à celles du pénitencier. Il est le plus ancien à Léo's Boys et à cet égard, il s'est approprié les lieux, dicte les règlements et s'assure de leur respect. Ferme et directif au niveau de ses opinions, le sujet vit mal les refus et remises en question. Il faut alors user d'humour et de manipulation pour gérer son impulsivité et frustrations. Toujours prêt à rendre service, le sujet nourrit son besoin de reconnaissance et de contrôle en prenant à sa charge l'entretien et les rénovations de la résidence. Son statut et privilèges au sein de Léo's Boys sont importants. À cet égard, il s'investit auprès des intervenants pour maintenir le contrôle. Le 23 juin, Serge a été victime d'un accident à la résidence. Ce dernier a chuté dans la trappe qui mène à la cave de servitude. Il fut conduit à l'hôpital de Verdun où il fut constaté que le sujet avait quatre (4) côtes de cassées. Après un séjour à l'hôpital de Verdun, ce dernier a été placé en CHSLD (Rachel et Chapleau) en regard de sa médication (morphine) et d'un manque de disponibilité d'un appareil de soutien pour son lit. Le 25 juillet 2016, le sujet a réintégré la résidence. Aucune réclamation n'a été faite auprès de la Corporation Maison Cross Roads. Dans l'optique qu'il considère la résidence comme son foyer et qu'il n'envisage pas quitter les lieux prochainement, le sujet n'a pas souhaité prendre action afin de ne pas compromettre sa qualité de vie. En arrêt de travail, Serge bénéficie pour le moment de l'assurance chômage médicale.

Plan d'action : Le sujet est le 82^e sur la liste d'attente d'un HLM. Aucune autre option n'est envisagée par ce dernier. Serge est enraciné à la résidence Léo's Boys et un travail s'impose à ce niveau pour le sensibiliser au fait qu'il devra quitter les lieux sans s'abotter le chemin parcouru. Côté travail, le sujet a apprécié la période d'arrêt. La motivation face à un retour éventuel au restaurant est faible. Songe à effectuer une recherche pour bonifier son salaire ainsi que ses conditions de travail et si possible, être plus près de la résidence.

Jean : Grande déchéance pour Jean, sujet qualifié de narcissique. Ce dernier est aux prises avec de nombreux et graves problèmes de santé qui nécessitent le support de plusieurs spécialistes, situation qu'il n'accepte pas. Son estime de soi et sa dignité sont grandement affectées. Est habité par la honte et l'humiliation. Ne se projette pas au-delà de son mandat fédéral. Propos suicidaires présents depuis l'aggravation de sa situation. Toutefois, à l'approche de la fin du mandat prévu pour le 1 juin 2017, les idées se précisent. Le moyen utilisé ne semble toutefois pas être défini à ce jour. Le sujet possède un fort caractère et une impulsivité qu'il a de la difficulté à contenir en situation de stress ou de détresse. Bien que sa voix puisse paraître à l'occasion intimidante et agressive, il s'agit d'un mécanisme de défense pour dissimuler sa grande vulnérabilité. Bonne relation avec les intervenants. Sujet reconnaissant et attentionné.

Plan d'action : Actions concertées de tous les intervenants au dossier, soit ALC, psychologue, travailleur social et Service Oxygène afin de suivre la progression des idées suicidaires du sujet. Bien que le tout puisse s'apparenter à une recherche d'attention, la vigilance est de mise. Recherche d'un logement adapté aux nombreux besoins du sujet avec \$950 de revenu par mois. Présence d'un travail social au dossier. Expiration du mandat prévue en juin 2017.

Marc : Sentence à perpétuité. Problématique complexe en santé mentale, alliant un trouble de l'humeur (bipolaire) ainsi qu'un trouble de la personnalité non spécifié avec un impact sur sa capacité d'adaptation en société. Interprétations souvent erronées en ce qui trait aux rapports interpersonnels, la résolution de conflit et la gestion des émotions, qui peuvent pousser le sujet à réagir avec impulsivité au niveau décisionnel. Gestion de l'anxiété déficiente. Individu fortement institutionnalisé, qui présente une faible estime de soi et une méfiance générale ce qui rend difficile les interactions sociales et les contacts avec les intervenants. Inapte au travail, Marc St-Pierre occupe son temps entre Internet et son amie Lise qui palie son manque affectif.

Plan d'action : Les relations qu'entretient le sujet avec les intervenants sont strictement utilitaires. Son attitude est souvent hostile et froide. A cet égard, Marc a été rencontré par la soussigné et Mme Geneviève Morin. Le sujet a invoqué une problématique au niveau de sa médication, ce qui justifiait son comportement inadéquat. Bien que ce fût le cas, le message semble avoir été compris et appliqué à l'ensemble de ses comportements. Depuis, une certaine ouverture et courtoisie se sont installées.

Yvan : Délinquant sexuel. ODSL pour une période de 10 ans. Yvan a été admis à la Résidence Léo's Boy le 1 août et a quitter la ressource le 10 août 2016. Ce dernier été réadmis au CCC Sherbrooke, suite à l'arrêt de l'hormonothérapie et ce, sans le consentement du médecin traitant. Yvan souhaitait retrouver sa masculinité. Considérant que le sujet à séjourné en CCC pour une période de plus de 5 ans, il devient impératif de diriger le sujet vers une ressource qui offre moins d'encadrement afin qu'il développe son autonomie et son plan de prévention de la rechute. Rapport d'évaluation du psychologue et du psychiatre en faveur d'un retour à la Résidence Léo's Boys. Bénévolat maintenu à la Maison du partage d'Youville.

Plan d'action : Afin de permettre au sujet d'intégrer graduellement la ressource, de gérer adéquatement l'hormonothérapie et le stress en lien avec son départ du CCC Sherbrooke, son retour à la Résidence Léo's Boys se fera graduellement, sous forme d'un 5/2 dans un premier temps. Selon l'adaptation d'Yvan, le nombre de jours passés à la ressource sera augmenté jusqu'à une installation complète.

Sylvain: Trouble de la personnalité limite avec abus de substances intoxicantes. Identité sexuelle non assumée. Gestion des émotions inadéquates. Grandes

carences affectives qui l'amènent à fréquenter des personnes à risque, estime de soi précaire, immaturité, tendance à abdiquer rapidement, à faire de l'auto-sabotage et à fuir les situations difficiles émotionnellement. Dans ce contexte, le sujet nécessite beaucoup de soutien, d'attention et d'encadrement dans sa prise en charge. Occupait un emploi chez un détaillant Rona situé sur la rue St-Laurent, comme commis aux ventes. Le sujet semblait s'être bien adapté à son environnement de travail. Avenu de consommation. Liberté maintenue, sans ajout de condition. Dans les fait, le sujet a rencontré des escortes au centre-ville, les a accompagnées dans un bar, a dépensé \$400 en consommation d'alcool pour lui et ses compagnes, a eu une relation sexuelle non protégée puis est rentré aux petites heures du matin à la résidence. Suspension de la libération du sujet quelques jours suivants sa rechute. Sylvain a finalement été arrêté dans une piquerie. Avenu de consommation de cocaïne. Contacts avec des personnes judiciairisées et accumulation de dettes.

Conclusion

La clientèle telle que démontrée est lourdement hypothéquée. Elle est aux prises avec des problématiques et des dynamiques personnelles importantes qui nécessitent une implication constante des intervenants.

Bien que la restructuration du Service Oxygène et de ses Appartements satellites ait contribué au développement de meilleurs services, de nouveaux défis sont à prévoir dans les prochaines années. La population carcérale est vieillissante et les besoins qui en découleront seront majeurs. À cet égard, nous allons devoir au fil du temps ajuster nos interventions, augmenter la formation du personnel et modifier la structure des appartements satellites. Il s'agit d'une ressource en perpétuel changement, à l'image de la société. Elle occupe une place significative et exclusive parmi les ressources communautaires de réinsertion sociale, statut dont nous pouvons être fiers.

Patricia Stasiak
Coordonnatrice